



# Club Aéro Nautique Semblancéen

- Association Loi 1901 : N° W372009500
- N° Journal Officiel : N° 20080046
- Siret : 509 565 305 00018
- Ape : 9499Z

Saint ROCH, le 18 juillet 2020

## Protocole du CANS régates de Semblançay du 29 Aout 2020 suivant les recommandations du ministère des Sports.

Lieux de pratique : l'étang du Serrain. Commune de Semblançay (37360).

**Les accès seront conditionnés à l'autorisation de la Mairie de Semblançay et déclaration à la Préfecture d'Indre et Loire.**

La pratique sportive devra respecter strictement les consignes sanitaires en vigueur :

- Se laver les mains avec savon ou gel hydro-alcoolique avant et après tout contact sur du matériel et autres.
- Port du masque lorsque qu'une distance de 1 m ne peut être respecté.
- Respect de la distanciation physique.
- Application des gestes barrières.
- Utilisation par les pratiquants de leur propre matériel de pratique de façon exclusive.
- Une seule personne à utiliser le bateau de récupération et manipuler les bouées au Serrain.

• Règles applicables aux pratiquants :

- En cas de doute sur son état de santé ne pas aller pratiquer et contacter un médecin.
- Déplacement sur site par véhicule personnel dans le respect des règles de distanciation.
- Disposer de son propre masque et solution de lavage.

• Règles applicables au CANS :

- Faire respecter les gestes barrières et la distanciation.
- Deux personnes en même temps sur le ponton du Serrain pour la mise à l'eau.
- En cas de personne symptomatique, lui demander de quitter les lieux et l'inviter à consulter.
- Lavage des mains avec savon et papier à usage unique, en l'absence de points d'eau le gel hydro-alcoolique sera utilisé.
- Sacs Poubelle mis à disposition et gants à usage unique.

Siège Social & Adresse Administrative :

Franck BODIN - 8 rue de l'Orée du Bois - 37390 SAINT ROCH

Tél : 02 47 56 51 03 - Mail : [vfboindanjou@wanadoo.fr](mailto:vfboindanjou@wanadoo.fr)



# Club Aéro Nautique Semblancéen

- Association Loi 1901 : N° W372009500
- N° Journal Officiel : N° 20080046
- Siret : 509 565 305 00018
- Ape : 9499Z

- Rappel et précision des règles sanitaires (individuellement ou collectivement) à chaque nouvel arrivant.
- Utilisation par les pratiquants de leur propre équipement de protection individuelle et de leur matériel de pratique, et pas d'échange de matériel, outillage, entre pratiquants sans désinfection préalable.

Le protocole sera validé par le bureau (retour par email) et diffusé à ses membres.

Franck BODIN  
Président

Siège Social & Adresse Administrative :  
Franck BODIN - 8 rue de l'Orée du Bois - 37390 SAINT ROCH  
Tél : 02 47 56 51 03 - Mail : [vfboindanjou@wanadoo.fr](mailto:vfboindanjou@wanadoo.fr)